

Voici les montants fournis au cours de l'année financière 1969-1970:

Subventions Per Capita

La Fraternité des Indiens du Canada	\$61,000
L'Union des Indiens de la Nouvelle-Écosse	4,452
L'Union des Indiens du Nouveau-Brunswick	4,156
La bande de l'île Lennox (Î.-P.-É)	418
L'Association des Indiens du Québec	25,376
La bande de la rivière Désert (Québec)	926
L'Union des Indiens de l'Ontario	42,981
Les Iroquois et les tribus alliées	10,000
La Fraternité des Indiens du Manitoba	33,358
La Fédération des Indiens de la Saskatchewan	33,852
L'Association des Indiens de l'Alberta	27,322
L'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	46,046
La Fraternité des autochtones du Yukon	2,562
La Fraternité des Indiens des Territoires du Nord-Ouest	6,082

Total

\$298,531

\$298,531

Réunions	Groupant les représentants des associations et ceux du ministère	A l'intention des chefs	Groupant les délégués des associations et ceux des bandes	Total par province
Nouvelle-Écosse.....	2,685	4,444	13,162	20,291
Nouveau-Brunswick.....	5,612	2,700	9,650	17,962
Québec.....	11,466	58,113	—	69,579
Ontario.....	251	—	30,975	31,226
Manitoba.....	460	15,825	1,327	17,612
Saskatchewan.....	398	34,366	—	34,764
Alberta.....	80	22,902	28,000	50,982
Colombie-Britannique.....	4,528	54,342	7,950	66,820
Territoires du Nord-Ouest...	1,920	13,709	1,176	16,805
Yukon.....	773	5,651	4,053	10,477
F.I.C.....	903	89,563	—	90,466
	29,076	301,615	96,293	426,984

426,984

Paiements totaux:.....

\$725,515*

Le budget de 1970-1971 prévoit un montant de 1.5 million de dollars à cette fin.

*Ces chiffres avaient été acceptés au moment de la rédaction de la réponse. Il est possible que de petits changements soient apportés avant la fermeture des livres.

LES POSTES—LA DISTRIBUTION DE BROCHURES

Question n° 1708—M. Macquarrie:

1. Le Board of Control de York, en Ontario, s'est-il récemment plaint du fait qu'on n'avait pas distribué de brochures aux résidents de la circonscription en question?

2. Le ministère des Postes a-t-il étudié cette plainte et, si oui, quels en ont été les résultats?

3. Combien de brochures a) a-t-on distribuées b) n'a-t-on pas distribuées?

4. Combien de résidents ont reçu plus d'une brochure?

5. Le Board of Control a-t-il fait savoir que les prochains exemplaires de la brochure seraient distribués par une société privée et, si oui, pour quelles raisons a-t-on décidé de décharger le ministère des Postes de cette tâche?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): 1. Oui.

2. Oui. Toutefois, l'enquête a été gênée par l'ampleur de l'envoi, 45,000 objets; le genre d'envoi, «objets sans adresse»; et le délai entre la date de l'envoi et le début de l'enquête.

3. Renseignements non disponibles.

4. On n'a signalé aucun cas particulier.

5. Oui, à cause des résultats d'un sondage qu'ils ont effectué.

*MANUEL DES EMPLOYÉS DE RADIO-CANADA

Question n° 1714—M. Lewis:

1. La Société Radio-Canada a-t-elle publié une brochure intitulée le «Manuel des employés de Radio-Canada» et, si oui, quand?